

# Le Militant

SNUipp / FSU - Territoire de Belfort



## Octobre 2007

MENSUEL N°20 - nouvelle série - 2,50 € le numéro

**Envoi à syndiqué(e)s et écoles**

## Édito

### L'effet de manche

C'est un tour de magie : on prend, d'un côté, les élèves qui connaissent des difficultés scolaires sérieuses ; de l'autre, ceux dont les acquis ne sont pas encore stabilisés (le fameux « en cours d'acquisition »). L'effet de manche consiste à mélanger les deux populations, de consigner des chiffres (anciens) dans un rapport et de le rendre public au compte-gouttes. Le plan « com' » est en route : le contenu, explosif selon les médias, du rapport du Haut Conseil de l'Éducation dont nous nous faisons déjà écho dans le Militant de rentrée.

Pour autant, la situation des élèves en difficulté scolaire est insupportable. Si souvent liée aux difficultés sociales de leurs familles. Ce rapport ne propose rien. Même plus le coup de baguette magique promis dans telle ou telle annonce de gouvernements d'autrefois. De son chapeau, le Haut Conseil nous sort seulement une appréciation depuis longtemps revendiquée par le SNUipp: l'école maternelle jouerait un rôle déterminant dans la scolarité. Merci pour elle... A Belfort, vous le lirez dans ces pages, notre administration continue pourtant de lui faire jouer le rôle de variable d'ajustement de la carte scolaire lors du dernier CTPD. Bravo l'artiste !

Frédéric ESCAFFIT

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp90. Conformément à la loi du 8/1/78, vous pouvez avoir accès et faire rectifier les informations vous concernant. Il suffit de vous adresser au SNUipp90, salle 350 Maison du Peuple, 90020 BELFORT cedex.

Titre: Le Militant  
Éditeur: SNUipp90  
Maison du Peuple 90020  
BELFORT cedex  
Directeur de publication:  
ESCAFFIT  
Imprimé par:  
SNUipp90  
Dépôt légal:  
mois ci-contre  
CPPAP 0910507477

Dispensé de timbrage **BELFORT CTC**

Le Militant

Salle 350  
Maison du Peuple  
90020 BELFORT cedex

déposé le:  
28/09/07

## Sommaire

- Page 1: Éditorial
- Page 2: Compte-rendu de CTP
- Page 3: Reportage: la parole à un collègue
- Page 4: Éducation aux médias
- Page 5: Actualité: le rapport du HCE
- Page 6: Remplacements en péril
- Page 7: Boîte à outils
- Page 8: resf90 et IUFM
- Page 9: Bulletin d'adhésion
- Page 10: Agenda

Encart direction



✉ Salle 350 - Maison du Peuple  
Place de la Résistance  
90020 BELFORT cedex  
*Permanence mardi après l'école*

☎ 03 84 21 49 57  
FAX 03 84 21 30 79  
@ [snu90@snuipp.fr](mailto:snu90@snuipp.fr)  
🌐 <http://90.snuipp.fr>



# CTP du 6 septembre

Rappel: les « résultats » des CTP, CAPD, ... sont diffusés dans la foulée sur notre site et par **téléphone ou dans l'excellent journal du SE**. Le Militant se charge lui de faire le point mensuellement.

Ce CTP ne s'est pas déroulé sans heurts, il a même connu une interruption de séance.

Le SNUipp/FSU dénonce une dotation largement insuffisante.

Par exemple: la maternelle Bartholdi compte 120 élèves (31, 30, 30 et 29 par classe). Pas d'ouverture. Une pétition est lancée par les parents (voir boîte à outils).

la maternelle d'Offemont Martinet (ZEP) qui avait pourtant les effectifs justifiant une ouverture l'a vue différée (2 familles ont prévenu qu'elles arriveraient quelques jours plus tard; leurs enfants n'ont pas été pris en compte). Très vite les élèves sont arrivés. La situation devrait se débloquer dans quelques jours. Pour l'heure, la classe est virtuelle. (infos du 26/09)

Les élèves scolarisés en CLIS ne sont pas comptés dans les effectifs des classes des écoles au mépris des préconisations de la nouvelle loi sur le handicap (fév 2005). Et les effectifs de nombreuses autres écoles affleurent les seuils que le SNUipp/FSU ne cautionne pas car ne permettant pas une scolarisation dans de bonnes

conditions.

Le quart de décharge destiné à assurer la coordination zep sur les Glacis sera finalement pris sur le contingent de remplaçants.

Le quart de poste promis aux JPA ne sera pas débloqué.

Par ailleurs, ces mesures s'ajoutent aux suppressions du mois de juin, notamment la suppression du poste du SAPAD qui permettait de scolariser les enfants éloignés de l'école pour raison de santé; la suppression pour un an du poste d'aide aux élèves en difficulté (RASED) sur les Résidences; suppression de 2 postes de remplaçants dont la pénurie est déjà criante: dès ce début d'année, ils ne suffisent pas à couvrir les besoins. Seulement 10 remplaçants sont disponibles pour les remplacements courts (maladie, réunions)!

Voir brève à ce sujet plus loin. Nous avons naïvement demandé à l'Inspecteur d'Académie, au vu de la situation, d'entre-



prendre des démarches, même en désespoir de cause, afin de récupérer ne serait-ce qu'un poste. Une sorte de cadeau d'adieu. La réponse a été catégorique: il ne tentera rien.

Les annonces du gouvernement (1 poste pour 57 élèves supplémentaires) concernant le budget 2008 laissent imaginer la pente sur laquelle l'enseignement primaire est engagé.

Olivier

Les postes existent, on les a vus L'IA refuse de solliciter des postes supplémentaires; pourtant ils existent: L'an passé le Jura a récupéré 3 postes. Comment est-ce possible? Des élus UMP, alors en campagne, ont rencontré notre ex-ministre qui leur a gracieusement offert 3 postes. Ils se sont empressés de les placer dans les écoles qu'ils avaient choisies, hors toute règle. Équité?

## Équité, vous avez dit équité ?

Le maître mot de l'IA en CTP est : « équité ». Il a la prétention d'être le garant d'un traitement identique des écoles. Ce fut flagrant au dernier CTP !

**Un RPI placé en fermeture conditionnelle a ouvert avant même la rentrée alors que 2 élèves manquaient pour atteindre le seuil. Ils sont sensés arriver pendant l'année scolaire. Une école maternelle de ZEP ouvrira sa classe plus tard, dans une semaine ou deux mois, quand les 2 élèves manquant, en vacances et excusés, seront effectivement présents. Équité ?**

Nous, on pense plutôt qu'un maire à grande gueule d'un côté, et des parents sans ressource de l'autre, ont créé la différence. En plus l'IA, celui là même qui a fermé le plus grand nombre de postes de remplaçants depuis son arrivée, indique que le moyen différé sur l'ouverture de la maternelle pourra être utilisé sur stages ou remplacements en attendant ! Et ce sont les écoles qui font les frais de sa politique !

**Les élèves porteurs de handicap scolarisés dans des écoles ordinaires, qu'ils y bénéficient d'aides et de prises en charge diverses, avec ou sans aménagement du temps scolaire, sont comptés dans les effectifs de l'école. Ceux qui fréquentent un dispositif CLIS ne le sont pas. Équité ?**

On sait bien qu'il aurait fallu un poste de plus si ça avait été le cas, à Metzger cette année, ailleurs les autres années peut-être et que le bel esprit de la loi de 2005 ne vaut pas quand on fonctionne à flux plus que tendu concernant les moyens en postes d'enseignants.

**Deux écoles maternelles en ouverture conditionnelle auraient eu une moyenne identique après ouverture (les deux premières du tableau joint), sans les 2 ans bien sûr, qui ne comptent pas car elles ne sont pas en ZEP. L'une ouvre, l'autre pas. Équité ?**

La logique que nous percevons ici, est que les grosses écoles doivent toujours être bourrées d'élèves. Impossible pour elles de travailler dans des conditions favorables. Il faut rentabiliser au maximum.

**Alors, équité ? Non. Mais pénurie et rentabilisation oui.**

**Ce que nous voulons, c'est que chaque école puisse, dans les conditions les meilleures, travailler à la réussite de tous les élèves. Pour cela, il faut des postes d'enseignants.**

Supprimer un poste de fonctionnaire sur

2 partants à la retraite est une totale aberration. La politique de restriction précédemment mise en œuvre commence à se voir, à inquiéter un certain nombre de parents d'élèves et à épuiser et démoraliser un certain nombre de collègues. En cette rentrée, la plupart des écoles maternelles souffrent de sureffectif. A l'école Bartholdi, une pétition de parents d'élèves dénonçant le refus d'ouvrir la cinquième classe a déjà recueilli une centaine de signature. A l'école maternelle de Bavilliers, la question d'en réaliser une également, dans le but d'obtenir une classe supplémentaire est posée par certains parents, au vu des conditions d'accueil dans les classes. Dans de nombreux endroits, « ça râle » dans son coin... **Mettons nous ensemble !**

Marie-Christine

Faire le point et agir pour la maternelle

Le Snuipp propose à tous les collègues de maternelle de se réunir le mardi 16 octobre à 20h (salle 348 Maison du peuple), afin de mettre à jour les différents problèmes qui se posent dans les écoles, d'avoir un débat sur l'avenir que le gouvernement réserve à l'école maternelle, d'envisager ensemble une riposte collective dont les formes seront en discussion ce soir là. Cette réunion est ouverte à l'ensemble des collègues et les expériences et propositions de tous seront les bienvenues.

### CREATIONS CONDITIONNELLES

140	5	28,00				143	5	28,60		143	28,60	6	23,83
81	3	27,00	35	33	27	95	3	31,67		95	31,67	4	23,75
48	2	24,00				44	2	22,00		44	22,00	3	14,67
52	2	26,00	27	16	19	62	2	31,00		62	31,00	3	20,67
41	2	20,50	12	11	16	39	2	19,50	13	52	26,00	3	17,33



Interview de notre collègue Jacques Lalande, directeur de l'école d'application Hubert Metzger.

**A**cette rentrée, l'école Metzger était en ouverture conditionnelle pour la huitième classe. Elle n'a pas eu lieu indépendamment des 21 élèves scolarisés en CLIS, inscrits dans l'école, qui ne comptent pas dans les effectifs. Le SNUipp a, à plusieurs reprises, demandé à ce qu'il en soit autrement: la CLIS étant un dispositif, non une classe, les enfants y étant admis devant bénéficier de l'intégration dans les classes ordinaires, ils devraient être comptabilisés comme les autres élèves. Réponse de l'IA: « oui, mais il y a un enseignant supplémentaire nommé sur l'école pour s'occuper d'eux. » Dans certains départements, la réponse n'est pas identique et les enfants de CLIS comptent dans les effectifs de l'école depuis la loi de 2005.

13h30, j'arrive dans le bureau de direction et trouve J.Lalande au téléphone en train de tenter de régler un problème de transport pour un enfant en fauteuil roulant. « C'est compliqué, m'explique-t-il ensuite car 4 compagnies différentes gèrent les transports, en plus, il y a un enfant qui vient de Haute-Saône, 6 qui viennent du Doubs et chaque CG a une procédure différente.. 13h40, une maman l'interrompt pour un problème de piscine. 13h43, je pose ma première question.

**Il n'y a pas eu ouverture cette rentrée. Comment ça va malgré tout ?**

Nous étions légèrement en dessous du seuil d'ouverture. Nous n'avons donc pas ouvert la dixième classe (8 + 2 CLIS). La répartition qu'on a adopté allège les cycles 2, mais les cycles 3 sont très chargés : difficile dans ces conditions d'accueillir convenablement les enfants de CLIS4 dans des CM de 28 ou 30. C'est matériellement délicat. L'esprit de la loi sur le handicap de 2005 va pourtant dans le sens de l'intégration et dans notre école, on n'a d'ailleurs pas attendu cette loi pour ouvrir les classes. Les élèves de CLIS devraient donc compter dans les effectifs d'une façon ou d'une autre, d'autant plus que les élèves intégrés ont souvent un rythme de travail différent de celui de la classe d'accueil.

**Justement, dans des écoles sans dispositif CLIS, notamment en maternelle, nous avons dans nos classes des enfants présentant un handicap, avec parfois un AVSi, Sessad ou aménagement du temps scolaire et ils sont comptabilisés dans les effectifs de l'école. La différence pour vous, selon l'IA, c'est que vous avez un enseignant supplémentaire.**

Certes, mais la collègue de CM1 qui par moment a 30 ou 32 gamins dans sa classe n'en a rien à faire qu'il y ait un enseignant dans la CLIS. En plus, comme la CLIS a déjà un AVSco, les enfants relevant du champ du handicap ne peuvent pas bénéficier d'un AVSi pendant leur temps d'intégration. Dura lex se lex.

Et puis, il y en a marre de toutes ces personnes qui travaillent dans les écoles avec un niveau d'étude élevé et un statut précaire : Aide-éduc, AVS, EVS...Ce qu'il faut, ce sont des enseignants. En Italie, je ne sais plus quel est le nombre exact, mais je crois que c'est 20 l'effectif maxi quand on accueille des gamins présentant un handicap.

Ici, ce qu'il faudrait penser à revoir, c'est ces histoires de seuils : Par exemple nous, on n'est pas en ZEP : Zone d'Éducation Prioritaire, mais en ZEP : Zone à Effectifs Pléthoriques ! Or la politique de mixité

sociale et de rénovation urbaine menée par la ville de Belfort a fait que dans certains secteurs réputés difficiles, les immeubles insalubres ont été rasés et les populations réparties dans les autres quartiers, laissant la place à un environnement plus humain. On retrouve maintenant les difficultés là où les gens ont été relogés, c'est-à-dire chez nous, ou sur Bavilliers... et sur la deuxième couronne belfortaine, sans que cela soit pris en compte nulle part.

**« Il faudrait tenir compte de divers paramètres: l'environnement social, l'intégration d'enfants présentant un handicap, les élèves en difficulté scolaire, (...) les projets en cours dans l'école, ... »**

**Oui. La grille départementale est défendue par l'IA comme un gage d'équité. Nous donnerons quelques contre-exemples dans le Militant d'octobre. Toi, qu'imaginerais-tu à la place de cette grille, pour répartir les postes ?**

Il faudrait tenir compte de divers paramètres : l'environnement social, l'intégration d'enfants présentant un handicap, les élèves en difficulté scolaire (faut d'ailleurs arrêter de croire: c'est pas parce que t'es d'origine étrangère et que t'habites aux Résis que t'es forcément en difficulté scolaire). Tenir compte des projets en cours dans l'école, du projet d'école ou de pratiques pédagogiques spécifiques.

**Tu veux dire en gros : raisonner selon les besoins recensés par les collègues en qui on ferait un peu confiance, et arrêter de gérer la pénurie avec une règle à calcul ?**

*On est interrompus pendant quelques minu-*

*tes par un chauffeur d'ambulance car le gamin qu'il vient chercher est en retard. Jacques part lui expliquer le souci de transport qui l'occupait quand je suis arrivée. Il revient une dizaine de minutes plus tard en disant qu'il doit tout recommencer, que le plan élaboré ne fonctionne pas. Je repose ma question*

Oui, actuellement, on ne donne pas les moyens en amont à l'éducation nationale et ensuite, ça coûte très cher en aval: l'échec scolaire coûte cher, la difficulté scolaire coûte cher. Le plan Borloo est un exemple frappant !

**Oui, la tendance est à l'externalisation de l'échec scolaire. C'est un beau marché ! Un peu comme les IMF, je veux dire, l'externalisation...L'école Metzger les regroupait tous auparavant !**

On a préféré cette externalisation à la concentration qui existait avant. On a maintenant un réseau d'IMF qui sont installés dans des endroits représentant la diversité des situations rencontrées au niveau départemental. L'école Metzger demeure une école d'application: 4 IMF in situ, les autres répartis sur le département. J'y suis moi-même et je coordonne le réseau des IMF. L'école d'application est volontairement ouverte à tout type de formation. Des conseillers pédagogiques y sont à demeure, avec l'organisation de journées pédagogiques ici. Ouverture sur l'extérieur aussi avec l'accueil du module de santé publique de la formation des élèves infirmiers, ouverture sur l'étranger avec l'accueil d'enseignants stagiaires londoniens et fribourgeois dans le programme Erasmus, ouverture aux collègues avec la mise en place prochaine d'une bibliothèque départementale, banque de donnée regroupant les divers travaux et brochures faites par les uns et les autres. Un site de mutualisation est en cours d'élaboration par S. Obholtz. Et ouverture enfin sur le champ du handicap, avec l'accueil des élèves de deux CLIS, l'hébergement d'un Sessad.

**Domage pour eux que les conditions d'intégration dans les classes ne soient pas idéales !**

Tant qu'on raisonnera sur des manques, on gèrera la pénurie. La diminution des nombres de postes décidée par le minist-

ère ne rendra pas évidente l'intégration des gamins en situation de handicap dans les années à venir. Heureusement que l'engagement des équipes, celle de Metzger en tous cas, parvient à combler certains manques. Mais ce n'est pas une solution à long terme.

Propos recueillis par M.C Welfelé





## Base élèvES La Ligue des Droits de l'Homme en dénonce les dangers... La FCPE est inquiète...

**Le Congrès des DDEN craint un outil de repérage...  
SNUipp, SUD-Éducation, SGEN-CFDT, SNU-DI-FÔ, SDEN-CGT émettent des réserves et s'y opposent...  
Le RESF, le MRAP dénoncent les risques d'un fichage généralisé...  
La CNIL (qui depuis juillet 2004 n'a plus qu'un rôle consultatif) est impuissante et n'obtient des éclaircissements et des garanties qu'elle exige que grâce à la mobilisation.**

Et pendant ce temps-là, l'IA du Haut-Rhin envoyait un courriel à toutes les écoles leur réclamant le nom de leurs élèves sans-papiers dans la journée...  
En janvier 2006 déjà, l'IA de l'Oise demandait aux établissements de l'informer du nombre d'élèves de nationalités étrangères sous menace de reconduite à la frontière, ainsi que les noms, nationalités et résultats scolaires, de ceux d'entre eux qui étaient majeurs.  
Dès 2009, la généralisation et le profil choisi pour Base élèves pourraient éviter ces tracasseries administratives aux IA.

Nous vous rappelons que le SNUipp donne pour consigne aux écoles de ne pas rentrer dans le dispositif. Pour celles qui y sont déjà le SNUipp appelle à ne pas remplir les champs suivants : Nationalité, suivi RASED et absentéisme.  
En plus de ça, Base Elèves est décrit par de nombreux collègues comme un outil très peu pratique et capricieux.

### Alors, vous faites quoi?

×××

#### Coacherie au coin du feu

Ne dites plus précepteurs, comme autrefois, dites « coaches » ! Les mêmes se voient désormais cornaqués dans leurs études dès l'âge de 12 ans par ces spécialistes new-look. Une coach explique très sérieusement (JDD, 26/08) : « Entre la peur de l'échec et l'incertitude face à l'avenir, les enfants subissent au moins autant de pressions que les cadres supérieurs. Il est normal d'adopter pour eux les techniques qui ont fait leurs preuves en entreprise. »  
En leur offrant des golden-carambars ou des retraites-cagoules ?  
(Canard enchaîné du 29/08)



Les publicitaires, c'est comme les dealers. Ils attendent les enfants et les ados à la sortie des écoles et des lycées. Ils savent très bien que plus ils prennent les jeunes tôt, plus il sera dur après pour eux de se désintoxiquer de la consommation.

À cause de la publicité, de plus en plus d'enfants sont malades de l'obésité. C'est ça le métier des publicitaires : rendre les jeunes accros aux marques et à la conso pour servir de grosses entreprises qui exploitent d'autres enfants à l'autre bout de la planète.

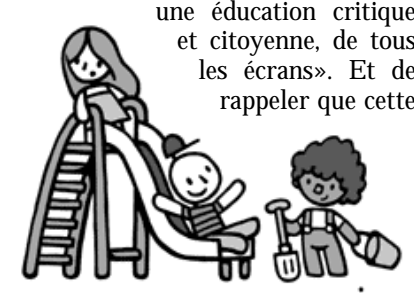
La publicité est interdite à l'école. Ça n'empêche pas les publicitaires de chercher par tous les moyens à y entrer. Alors, en avant la chasse à la pub ! Placarde cette affiche débats avec tes copains, tes profs, tes parents. La pub, il faut lui résister.

## Education aux médias



### Ecran noir pour « Arrêt sur Images »

Le CIEM (Collectif Interassociatif Enfance et Média dont le SNUipp est membre) a dénoncé la suppression de « Arrêt sur Images » diffusée jusqu'à juin dernier sur France 5, « la seule émission grand public permettant de construire un regard critique face aux images (...) Il y a nécessité de démultiplier ce genre d'émission à des heures de grande écoute, vers tous les publics (enfant, adolescent, famille...) et d'en renforcer les contenus afin de décrypter tous les médias, dont Internet. C'est une priorité éducative et culturelle que d'accompagner les familles et les jeunes dans la société numérique actuelle, en participant à une éducation critique et citoyenne, de tous les écrans». Et de rappeler que cette



émission est inscrite dans le cahier des charges de France 5 et que c'est en priorité aux chaînes du service public de remplir ce rôle. L'équipe de « Arrêt sur Images » se refuse à penser que l'élection de N. Sarkozy y soit pour quelque chose... (voir « ils ne veulent plus d'Arrêt sur Images » sur le site)  
Suite au succès de la pétition lancée par un internaute pour dénoncer cette décision, « Arrêt sur Images » reprend du service, mais sur le net et entièrement financé par ses abonnés.

Site provisoire et abonnement (30 € l'année) : <http://arretsurimages.net>

**Pour une rentrée sans marques :**  
A travers cette campagne (8<sup>ème</sup> année), l'association « casseurs de pub » a renouvelé cette année sa demande de l'abrogation de la circulaire n° 2001-053 intitulée « code de bonne conduite des interventions des entreprises en milieu scolaire » qui a permis de multiplier les interventions des marques dans les écoles. Circulaire également dénoncée par le SNUipp.



## Le rapport du Haut Conseil de l'Éducation sur l'École primaire

Intitulé « Bilan annuel des résultats de l'École – rapport 2007 », il dresse un tableau noirci de la situation. Il pointe par ailleurs plusieurs constats déjà connus. Le SNUipp s'est très rapidement exprimé à ce sujet par voie de presse. La réaction du syndicat ainsi que le rapport intégral sont disponibles sur le site du SNUipp.

Le rapport constate que l'école fonctionne correctement avec les bons élèves (60%) mais est incapable de faire progresser 15% des élèves en difficulté sévère et laisse 25% des élèves avec des acquis fragiles. Un certain nombre de constats présents dans le rapport sur la nature des difficultés sont avérés. Mais l'analyse des difficultés des élèves est absente du rapport, même s'il soulève que l'école peine à combattre les effets des inégalités sociales.

Les sources utilisées ne sont pas toujours clairement identifiées, les enquêtes de la DEP choisies sont souvent anciennes et on peut s'étonner du peu de chercheurs parmi les « auditionnés », notamment sur la question des difficultés scolaires). Ce premier rapport du HCE, est constitué d'une juxtaposition d'extraits de rapports, de statistiques et d'auditions sortis de leur contexte d'origine. Les constats de ce rapport n'apprennent rien de nouveau, si ce n'est que les élèves en difficulté à l'entrée au CP ont toutes les chances de ne pas s'en sortir !

Ce rapport semble traversé par la contradiction maintenant bien identifiée entre la nécessité économique d'augmenter le niveau de formation et de qualification d'une génération et la volonté de réduire les coûts de fonctionnement du service public.

### A bon entendre...

Sans en faire la démonstration, le bilan insiste lourdement sur « la résignation » à lutter contre l'échec. Tout juste tempéré par un « malgré la conscience professionnelle des enseignants », le constat est sévère : « l'école peine à prendre en compte les différences de rythme », « elle se révèle globalement incapable de mettre en place un soutien et un rattrapage efficaces », « une proportion aussi élevée d'élèves en difficulté n'est pas une fatalité »...

### Les outils pour combattre la difficulté scolaire sont oubliés

Des dispositifs mis en place par l'institution sont totalement absents du rapport. RASED, ZEP, REP et même RAR ne font pas l'objet d'un commentaire. Les expérimentations (CP à 10, enseignants surnuméraires, postes « langages » à la maternelle) sont également passées sous silence.

Le travail de remédiation, au quotidien dans la classe, n'est jamais mentionné. Comme plusieurs rapports l'avaient déjà

signalé : les innovations des enseignants ne sont décidément pas mises en valeur.

### Les nouvelles missions de l'école sont aussi oubliées

Ce document fait encore l'impasse sur tout ce que l'école a porté comme rénovation ces dernières années : introduction de nouvelles disciplines (LV, TICE...) mais aussi prise en compte de l'enfant dans toute sa spécificité, un citoyen responsable, autonome dans son environnement, ...

### Moyens

Nulle part, la question des moyens n'est posée réellement. Le texte affirme que des ressources humaines « sont disponibles, puisque depuis trente ans, l'évolution démographique a entraîné une légère baisse des effectifs moyens par classe, et surtout une forte augmentation du nombre de maîtres sans classe » ! On constate, au contraire, que les coupes budgétaires et l'évolution démographique de ces dernières années entraînent l'augmentation des effectifs dans les classes depuis 2002 et rendent plus difficile la prise en charge de la difficulté.

D'autre part, notre système éducatif français est comparé à d'autres systèmes européens (Suède et Pays-Bas) plus performants quant à la lutte contre l'échec scolaire. Le rapport étudie la question du taux d'encadrement nettement plus favorable dans ces pays.

### Maternelle

L'école maternelle, spécificité française est reconnue comme indispensable dès les premières années de la scolarité (et capable de repérer précocement un nombre non négligeable d'élèves en difficulté) mais également montrée du doigt comme responsable en partie de cet échec scolaire « la question de l'école maternelle dans l'échec scolaire ne peut pas être éludée ».

Par ailleurs, le texte mentionne qu'existent « en Europe, d'autres formules destinées aux tous jeunes enfants avant l'école élémentaire » et « les résultats scolaires ultérieurs de ces enfants sont bons ». Ces « autres formules » minimisent ce que l'on peut attendre d'une école, et qui nous paraît incontournable. Deux exemples de remédiation sont évoqués : les ateliers de

langage en maternelle et la « séance de lecture » en Angleterre. Cette dernière option ne saurait servir de modèle.

### Des orientations idéologiques à peine masquées

L'évaluation a une place importante dans le document (évaluation des résultats des élèves, des enseignants), sans qu'en soient précisés les objectifs et finalités, ni les moyens pour les mener à bien. Le rapport associe « dispersion des écoles » et « perte d'efficacité » sans apporter aucune preuve en matière d'évaluation des élèves. De même, le rapport reconnaît « des responsabilités croissantes » à la direction d'école sans apporter aucune réponse. Le rapport regrette que le conseil d'école ne dispose pas des pouvoirs d'un conseil d'administration sans apporter la preuve qu'en matière de travail en équipe ou de relation avec les parents, la structure d'établissement soit plus efficace.

### Conclusion

En conclusion, les situations d'échec sévère et persistant sont insupportables et méritent effectivement que cette question soit traitée avec sérieux et débouche sur des actions concrètes. Le rapport du Haut Conseil assombrit inutilement le tableau et développe certains points qui ont fait l'objet d'études sérieuses (redoublement, maternelle). Mais dans le même temps il occulte les efforts des enseignants et les actions mises en place par les équipes, et surtout il fait l'impasse sur le manque de moyens alloués par le ministère quant aux conditions de travail et de suivi des élèves.

Secteur éducatif du SNUipp  
(Véro et ses copains de Paris)

### Di co Di ngo: Le HCE en bref

Le Haut Conseil de l'Éducation a vu le jour en novembre 2005 suite à la loi Fillon d'avril 2005. Il dame le pion à la fois au Conseil national des programmes et au Conseil Supérieur de l'Éducation qui accueilleraient entre autres des enseignants, des universitaires, des syndicats enseignants, d'étudiants, et les associations de parents. La création du HCE marque la reprise en main par l'exécutif des questions d'éducation : il est composé de neuf proches du pouvoir nommés pour 6 ans par le Président de la République et par les présidents du Sénat, de l'Assemblée Nationale et du Conseil Économique et Social. Les représentants de parents, d'étudiants et d'enseignants en sont exclus. Son président est Bruno Racine, ex-collaborateur de Chirac et Juppé. Parmi ses membres, on compte par exemple le banquier Michel Pébereau, président du CA de BNP-Paribas et du « comité sur l'école » du Medef, des ex-députés ralliés à Sarkozy ou Denis Tillinac, écrivain chiraquien et PDG d'une maison d'édition.

Ne nous en voulez donc pas trop si on se risque à taxer ce HCE d'être un poil partisan.



# Remplacements ...

Une espèce en voie de disparition : le collègue qui d'école en école vole au secours des élèves d'enseignants malades, en réunion, ou au chevet de leur enfant, devient une espèce protégée dont le cheptel atteint un niveau plus que critique pour le SNUipp. Etat des lieux en ce début d'année :

Remplaçants recensés à cette rentrée : 49,5 (49 + 1 mi-temps annualisé) dont :

- 24 Remplaçants occupés par des congés longs
- 13 Remplaçants occupés par la Formation Continue
- 3 Remplaçants complétant les collègues en formation CAPASH

Résultats des courses :

**il ne reste que 10 remplaçants « mobiles » !**

En début d'année, en général, l'IA parvient à ne pas laisser de classes à l'abandon.

Ce n'est plus le cas : le 24 septembre, par exemple, 3 classes n'ont pas trouvé de maître(sse).

Et la situation ne risque pas de s'arranger : 29 congés de maternité sont déjà enregistrés d'ici au 1<sup>er</sup> février. Et l'hiver qui pointe à l'horizon...

Et dire que l'IA justifiait le manque de remplaçants ainsi : « ce n'est pas de ma faute si les enseignants d'ici tombent plus souvent malades qu'ailleurs, malgré le bon air du Territoire »

Et quand on lui parlait du cas d'une classe de CP en ZEP laissée sans enseignant durant deux semaines : « Il y a le nombre de remplaçants qu'il y a, je n'ai pas à avoir d'états d'âme par rapport à cette question. » (CTP et CDEN de fév. 2007)

Moralité : si vous n'êtes pas dans une école à une seule classe (prioritaires, pour assurer la « continuité du service public »), ne tombez pas malades, ne soignez pas vos enfants malades, n'assistez plus aux réunions (Equipes Educatives, liaison 6<sup>ème</sup>, réunions auxquels vos collègues du syndicat doivent assister) ou formez le plus rapidement possible vos élèves à l'autonomie totale car vous ne serez pas remplacés. Ces postes sont d'autant plus difficiles à défendre qu'ils sont « invisibles » car non implantés devant une classe.

**2 d'entre eux ont été supprimés à la rentrée.**

## il est urgent d'agir!

### BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES



#### Lettre ouverte à Monsieur Bonaparte

Courrier d'un collègue du snu en rapport avec la lettre à 500 000 € de Nicolas Sarkozy.

Monsieur, je viens de lire attentivement les 30 pages de votre longue lettre adressée aux « éducateurs ». Au delà des généralités et des platitudes, qui occupent quand même pas mal de place, elle m'inspire brièvement les réflexions suivantes.

Tout d'abord, je suis étonné par la « non féminisation » qui caractérise la totalité de votre courrier. Comme si les « éducateurs » n'étaient pas de fait aujourd'hui, majoritairement des éducatrices. En y réfléchissant bien, ce n'est sans doute ni une erreur, ni un oubli : votre courrier ne parle d'éducation qu'en terme d'autorisations et d'interdictions, il s'agit là d'une vision particulièrement étroite et presque « guerrière » des missions d'éducation.

Ensuite, Monsieur Bonaparte, vous parlez souvent de « refondation », de « reconstruction », comme si l'école était en ruine, comme si l'éducation était dans le chaos le plus total. Comme si au milieu d'un champ de bataille indescriptible, vous vouliez vous dresser, tenant l'étendard de la « renaissance ». Bigre ! Moi qui fais l'instituteur depuis de longues années, et qui n'avais rien vu !

A plusieurs reprises, vous parlez de valeurs, de mérite, de récompenses. Fort bien, il convient certainement que l'école porte des valeurs. Mais vous parlez aussi de « cultiver l'admiration de ce

qui est bien » et de « détestation de ce qui est mal ». Pour ma part, je considère que si les notions d'admiration et/ou de détestation ont peut-être leur place dans quelques lieux de culte, dans quelques tribunes de stade, sur quelques plateaux de télévision, en revanche leur place ne se trouve pas à l'école. Quant au « bien » et au « mal », autrement dit : les bons et les méchants, le blanc et le noir... c'est justement tout l'enjeu de l'éducation que d'éviter le simplisme...

Vous allez même jusqu'à parler de votre marotte préférée : « l'identité nationale ». Je tiens à ce propos à vous dire que dans ma classe, je ne me soucie pas de l'identité nationale des enfants qui me sont confiés, et j'espère que cela ne (re)deviendra jamais une mission pour les « éducateurs ». Je n'oublie pas, Monsieur Bonaparte, que vous avez fait jouer un rôle pas très joli aux forces de police en les envoyant ratisser la mère, le père, les grands-parents sans papiers aux abords des écoles.

Pour conclure, si nous vivons vous et moi à la même époque, Monsieur Bonaparte, ce n'est que pure coïncidence. Nous n'avons pas les mêmes valeurs : les vôtres sont faites d'exclusions, d'expulsions, de prisons. Les miennes sont faites de solidarité, de liberté, d'égalité, de fraternité.

#### Après l'excédent, le déficit

Alors que la Franche-Comté était globalement en déficit à cette rentrée (moins d'enseignants que de postes), le Territoire affichait un excédent d'une quinzaine de postes. L'IA s'en est accommodé en « prêtant » 8 collègues T1 au Doubs en en mettant certains dans une situation très inconfortable.

A peine trois semaines après la rentrée, incompréhensible, le Territoire consultait ses demandes d'ineat pour recruter. Mais celles-ci ont entièrement été siphonnées par les autres départements ; l'IA a donc dû se pencher sur la Liste Complémentaire pour essayer de dégoter 2 perles rares, car elle est pratiquement épuisée elle aussi (reste 5 LC au 24/09). Nombre d'académies connaissent le même sort cette année!

#### Poste PEP-SAPAD (suite)

L'IA a coupé les derniers moyens des PEP à cette rentrée. Ce sont les PEP qui géraient le SAPAD (Service d'Aide Pédagogique à Domicile) permettant aux enfants éloignés de l'école pour raison de santé d'être scolarisés.

L'IA jugeait que ce service n'était pas des plus utiles ou qu'en tout cas il pourrait très bien être rajouté aux missions d'un service de l'Inspection.

La rentrée arrivée, 4 dossiers de demande d'intervention du SAPAD sont déposés à l'IA. Le service pressenti ne peut absolument pas gérer la situation (comme nous le pressentions). Et l'IA de demander QUI pourrait bien gérer le SAPAD. Un médecin scolaire de lui répondre « Et bien, ... Mme Bouley » dont le poste PEP-SAPAD-JPA a été supprimé.



**RENTREE 2008** : Le ministre de l'Education Xavier Darcos a dit ...

**ARLES (Bouches-du-Rhône), 10 sept 2007 (AFP)** - "Je souhaite accroître la place réservée à l'histoire des arts (...) de la maternelle à l'université", a-t-il déclaré lors d'une visite au LGT Louis Pasquet d'Arles, précisant que ses services y travaillaient "pour la rentrée 2008".

**ELANCOURT (Yvelines), 11 sept 2007 (AFP)** - Le ministre a annoncé sa volonté de "faire de la France une nation bilingue" en finançant l'installation de dispositifs de visioconférence pour l'enseignement de l'anglais dans mille écoles primaires d'ici la rentrée 2008.

**DANS LE MEME TEMPS**, la mise en place d'une heure d'EPS de plus se confirmait, « à prendre sur les fourchettes horaires des autres matières ». Même à l'IA, on en a ri : « vous n'avez qu'à la prendre sur les horaires, euh... d'EPS! » Et toujours dans le même temps, il y a eu ça :

#### Réduction des horaires de classe pour les élèves

A l'heure où nous imprimons, il semble se confirmer que le gouvernement ait opté pour la suppression du samedi pour les élèves.

Évidemment aucune réflexion sur l'allègement des programmes qui devrait l'accompagner. Bien au contraire... (voir ci-contre)



## Un réseau d'échanges et de propositions pour les ZEP/REP

Le SNUipp a vocation à être un outil au service de la profession. Dans cet esprit, nous avons mis à profit ses ressources afin de créer un réseau qui relie les collègues de toutes les écoles de ZEP-REP du département. Ce « groupe de discussion » via Internet a pour but de permettre qui d'informer les autres écoles, qui de proposer une action commune, qui de débattre de pratiques pédagogiques...

Aide aux élèves en difficulté, accueil des 2 ans, avenir des ZEP et REP, précarité croissante de ces quartiers, gestion de la pénurie, coups durs reçus ou à venir... autant de sujets qui nous animent dans cha-

que école ; voilà un moyen de nous en préoccuper collectivement.

Rien ne dit que ce réseau apportera quoi que ce soit mais comme on dit : « Qui tente rien n'a rien. »

Il est évidemment envisageable de créer d'autres réseaux parallèles dédiés à la maternelle, aux directeurs, aux remplaçants, aux RASED, etc.

Si vous n'êtes pas encore membre du réseau, vous pouvez vous inscrire en envoyant un courriel à [reseau-zep-90@gmail.com](mailto:reseau-zep-90@gmail.com) (merci de préciser votre nom et école)

Belfort, le 11 septembre 2007

A l'attention de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, M. Jean-Michel Sevestre ,

Monsieur,

Nous avons appris avec consternation votre refus d'ouvrir une cinquième classe à l'école maternelle Bartholdi, qui compte, pour la rentrée 2007, 120 élèves inscrits (44 élèves en petite section, 36 en moyenne section et 40 en grande section à ce jour), ce qui fait une moyenne de trente élèves par classe. Vous pouvez convenir qu'avec de tels effectifs, les conditions de travail et de mise en oeuvre de programmes pédagogiques sont difficiles pour le personnel enseignant et les atsem, ce qui ne manquera pas d'affecter les enfants.

Par ailleurs, nous voudrions attirer votre attention sur l'exiguïté des lieux qui rend les conditions encore plus difficiles pour tous. Ainsi, nous souhaiterions qu'il ne soit pas uniquement tenu compte de l'effectif plancher nécessaire pour l'ouverture d'une cinquième classe, duquel l'école est d'ailleurs très proche, mais également de la configuration particulière des locaux de l'école Bartholdi qui se prêtent difficilement à l'accueil de 30 élèves par classe.

C'est pourquoi nous souhaiterions, Monsieur l'Inspecteur, que vous réexaminiez votre décision concernant l'ouverture d'une cinquième classe dans cette école, dans l'intérêt de tous et prioritairement des enfants.

Merci de votre attention.  
Sincères salutations.

Les parents d'élèves



## Réunion maternelle

L'école Bartholdi nous a transmis cette pétition à l'initiative des parents d'élèves. L'école compte actuellement 120 élèves inscrits pour 4 classes! Ouverture à 121...

Beaucoup de parents et d'enseignants se reconnaîtront dans ce texte:

Ouverture différée, non ouvertures malgré des effectifs impressionnants, impossibilité d'accueillir des « 2 ans » quasiment partout, dévalorisation croissante du rôle de la maternelle, « 3 ans » bientôt en sursis... Chaque école connaît ces préoccupations.

Le SNUipp propose aux collègues de maternelle de se réunir afin de débattre et de discuter d'initiatives possibles pour dénoncer collectivement le sort qu'on réserve une école maternelle qui il y a peu était encore une des fiertés assumées du système français.

**mardi 16 octobre à 20h00**  
**Maison du peuple - BELFORT**  
**Salle 348**

Renseignements: 03 84 21 49 57

## en vrac

### Enfin, un 3ème maître référent

Quel est votre nouveau maître référent ?

SECT 1 : Pierre SIMONOT  
Collège de Valdoie, Collège de Giromagny, Collège de Rougement le Château, Collège Goscinny, Lycée Courbet, IME Giromagny, IME Etueffont, ITEP St Nicolas

SECT 2 Christine Guglielmetti  
Collège Beaucourt, Collège Delle, Collège Montreux Châ-

teau, Collège Morvillars, Collège Danjoutin, Collège Vinci, CNED, LP Diderot DELLE, Secteur privé Grandvillars/Morvillars, Lycée de Delle

SECT 3 Christine Poupenny  
Collège Signoret, Collège Vauban, Collège Rimbaud, Hôpital de jour Bavilliers, IME Roppe, Ecoles privées de Belfort et Chèvremont, Lycées Belfortains

### Pécule

Sarko a dit que le fonctionnaire aurait la possibilité de quitter

la fonction publique avec un "pécule"....

Extrait du dictionnaire historique de la langue française:

- du latin peculium "petite part du troupeau laissée en propre à l'esclave qui le gardait" ... d'où "argent amassé".

Désigne les économies faites en argent par une personne qui dépendait du paterfamilias, notamment un esclave qui pouvait s'en servir pour racheter sa liberté. Par analogie, il désigne ce qu'une personne placée sous la dépendance d'autrui acquiert par son économie -1611-[...] Spécialement ce dit de la partie de la rémunération d'un délin-

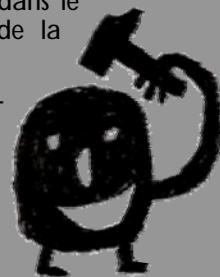
quant qui lui est remise au moment de sa libération -1877-

### nouvel IA nommé

Le nouvel Inspecteur d'Académie a été nommé. Il s'agit de Claude Picano et il occupait précédemment le poste d'IA adjoint en Isère. Espérons nos rencontres constructives et fructueuses.

On ne pourra pas dire que l'on gardera un souvenir tendre de celui qui s'en va.

Peut-être vous proposerons nous un florilège de ses répliques les plus croustillantes le mois prochain. Il faudra éloigner les enfants...





# Réseau éducation sans frontières

Quelques jours après la rentrée, lundi 18 septembre 2007, un message d'un service de l'inspection académique, arrive dans

les boîtes des directeurs d'écoles maternelles et élémentaires du Haut-Rhin : "Avez-vous connaissance de scolarisation d'enfants sans-papiers dans votre établissement? Dans l'affirmative, veuillez nous le faire savoir dans la journée par e-mail ou par téléphone".

Les réactions des collègues du 68 à ce courriel ont été immédiates et des plus vives. "Les directeurs ne sont pas des délateurs", s'insurge Amaury Schiffli, secrétaire du Snuipp68 et directeur d'école à Fulleren (Haut-Rhin), dénonçant "une politique générale de chasse aux sans-papiers". "Dès l'envoi de ce mail, nous sommes intervenus auprès de l'inspecteur d'académie qui, a priori, n'était pas au courant", Affirmant ne croire "que très peu" à la thèse de la "bourde", M. Schiffli souligne le "contexte politique" dans lequel ce courriel intervient : les objectifs concernant les expulsions n'étant pas atteints, les interpellations se multiplient. De là à penser que l'état recherche des renseignements sur ces familles jusque dans les écoles...

De son côté Gilles Hargous de Sud Education ajoute que cette pratique s'inscrit "dans la droite ligne de la base élève", qui peut "se transformer en fichier pour aller récupérer les enfants et les familles à leur domicile pour les expulser". "On ne peut accepter qu'un directeur d'école fasse ce travail de délation", s'indigne Martine Monteillet, adjointe au secrétaire départemental du Snuipp 68, pour qui les directeurs d'école, dont "la mission est d'éduquer", n'ont pas "à se substituer à la police".



Les justifications du gouvernement et de l'académie de Strasbourg sont à peine crédibles!

À Strasbourg, on parle d'une "erreur humaine malencontreuse", suite à une "demande d'information émanant de la FCPE", et on assure qu'aucune consigne en ce sens n'a été donnée par ses services ou par "aucun ministère". Mais la fédération de parents d'élèves "dément catégoriquement" avoir fait une telle demande et rappelle qu'elle est membre du Réseau éducation sans frontières (RESF) qui est farouchement engagé dans le soutien aux sans-papiers et leurs enfants.

Xavier Darcos parle d'une "maladresse tout à fait regrettable", qu'il condamne. "Évidemment, il n'y a de la part de personne la volonté d'identifier les élèves qui dépendent de familles immigrées. J'ai dit à l'inspecteur d'académie que je ne lui conseillais pas de renouveler l'expérience", a dit le ministre de l'Education nationale.

Mais nous ne sommes pas dupes, nous savons que la chasse aux sans-papiers va en s'intensifiant et que l'école est de moins en moins le refuge qu'elle devrait être. Nous savons tous que la Police aux frontières est déjà intervenue et interviendra encore aux abords de nos écoles.

Fatima

## QUE FAIRE SI LA POLICE SE PRÉSENTE DEVANT VOTRE ÉCOLE ?

La police peut entrer dans l'école que si le directeur l'y autorise. Une circulaire du 29 mai 1996 de l'Éducation nationale (n° 96-156 BO n°23 du 6 juin 1996 précise que c'est au proviseur, au principal ou au directeur d'école qu'il revient d'apprécier si des «personnes tierces au service» doivent être introduites à l'intérieur de l'établissement. Il y a cependant une obligation légale : laisser entrer les forces de police agissant sur commission rogatoire d'un juge d'instruction ou dans le cadre de flagrant délit (ex. crime ou délit venant de se commettre à l'intérieur de l'établissement ou de ses abords). Cela ne concerne donc pas les lycéens majeurs ou les enfants de parents sans papiers en tant que tels. Les agents venant chercher un enfant peuvent le faire uniquement en présentant une autorisation des parents ou directement avec eux. Dans tous les cas, Informez tout de suite votre inspecteur, les associations de parents d'élèves, les journalistes, les syndicats, et surtout le RESF90.

Pour contacter, s'informer ou s'inscrire :  
Envoyez un mél (resf90@gmail.com)  
Consultez notre page sur la toile :  
[www.educationsansfrontiers.org](http://www.educationsansfrontiers.org)  
(rubrique « 90\_Territoire de Belfort »)  
Téléphonez: 03 84 21 49 11 (Fatima)  
03 84 26 87 22 (Olivier)

## IUFM : prolongations en pagaille

Cinq stagiaires PE2 sur 32 (+ 1 démission en cours d'année) n'ont pas vu leur année validée en juin à Belfort. Du jamais vu : 1 licenciement et 4 prolongations à l'année. Cette brutale inflation pose question, d'autant que 3 des 4 prolongations ont été prononcées suite à un stage ZEP. Était-ce donc réellement un stagiaire encore en formation qui a été évalué ?

Nous avons fait remonter le problème, ne pouvant en faire davantage, le jury étant souverain. L'IUFM de Franche-Comté en a été ému et a pris

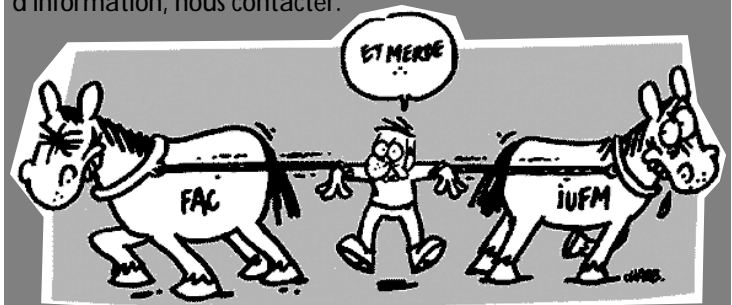
quelques dispositions préventives telles que l'harmonisation des critères d'évaluation et de nouvelles modalités d'accompagnement.

Nous participerons aux différents groupes de travail organisés à l'IUFM de Fort-Griffon tout au long de l'année. Si vous êtes PE1, PE2, T1 ou T2, n'hésitez pas à faire remonter vos impressions à propos de cette formation qui connaît de profondes mutations. C'est si rare d'être écoutés et consultés avec respect, profitons-en.

Olivier

## Intégration de l'IUFM à l'UFC

Toujours prévue pour janvier. Toujours engluée dans un flou artistique. Les travaux n'ont guère avancé, hormis les questions purement techniques telles que la compatibilité des systèmes informatiques et de gestion. Il semblerait pourtant que le respect des délais soit de mise: une ribambelle de réunions sont soudain prévues. La FSU, au sein de la Commission de Suivi de l'Intégration qu'elle a revendiquée s'invite aux débats. Pour plus d'information, nous contacter.





Être  
syndiqué!  
Pourquoi?



Adhérer c'est :

- faire vivre un lieu de réflexion, d'échanges, de construction et d'action
- permettre l'information et la défense des personnels
- permettre la lutte pour la défense de notre école, de nos conditions de travail et de celles de nos élèves.
- avoir des informations personnalisées sur sa carrière

La présence syndicale est indispensable à la survie de nos droits à tous, particulièrement en cette période de crise.

Aujourd'hui nos droits acquis au fil du temps par de longues luttes syndicales et le droit pour les enfants d'avoir une école de qualité sont de plus en plus fréquemment bafoués.



Militer, participer ou simplement soutenir le SNUipp, c'est une décision qu'il est temps de prendre ! Venez nous rejoindre !!

En adhérant au SNUipp/FSU vous lui donnez la possibilité morale et financière d'exister.

**BULLETIN D'ADHESION 2007/2008**  
SNUipp / FSU du Territoire de Belfort

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse personnelle: \_\_\_\_\_  
 Mél: \_\_\_\_\_ Tél: \_\_\_\_\_  
 Nom et adresse de l'école: \_\_\_\_\_  
 Catégorie (Instit/ PE): \_\_\_\_\_ Échelon: \_\_\_\_\_  
 Montant de la cotisation : \_\_\_\_\_

COTISATION 2007-2008

TAUX = indice X 0,3

se reporter au tableau et rajouter la somme ci-dessous si vous faites partie d'une de ces catégories

Ch d'école: 1€ - Spécialisé: 5€

Direction < 5cl: 5€ - Direction >5cl: 8€

Temps partiel = cotisation 100% × taux de temps de travail avec un minimum de 80€

Retraités : 80€

☺ POUR 100€ de cotisation 66€ sont déductibles des impôts ci-dessous, prix de la cotisation par mois, déduction des impôts faite :

Cotisation à l'année	104 €	110 €	120 €	130 €	140 €	150 €	160 €	180 €	200 €	220 €
Cotisation réelle par mois sur 12 mois	2,95 €	3,12 €	3,40 €	3,68 €	3,97 €	4,25 €	4,53 €	5,10 €	5,67 €	6,23 €

Echelon	Indice	Cotisation	Indice	Cotisation	Indice	Cotisation
	Instit	Instit	PE	PE	PE - HC	PE-HC
1	340	102	348	104	494	148
2	356	107	375	113	559	168
3	365	110	394	118	600	180
4	372	112	415	125	641	192
5	382	115	438	131	694	208
6	389	117	466	140	740	222
7	398	120	494	148	782	234
8	419	126	530	159		
9	440	132	566	170		
10	468	140	611	183		
11	514	154	657	197		

Si vous payez en plusieurs fois, cochez les mois où l'on encaissera vos chèques.

sep	oct	nov	déc	jan	fév	mar	avr	mai	jun

- Je me syndique au SNUipp90 afin de contribuer
- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités
  - au développement du service public et laïc d'éducation

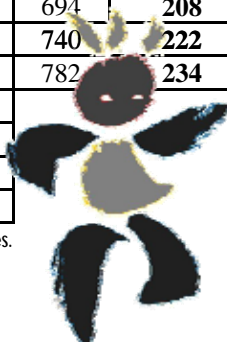
Le SNUipp/FSU pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par le SNUipp et la FSU.

Conformément à la loi, j'ai un droit d'accès aux données informatisées du SNUipp me concernant, données que je peux vérifier et corriger.

DATE :

SIGNATURE :

PAIEMENT: uniquement par chèque en 10 fois maximum. Dernier chèque encaissé au plus tard fin juin 2008. Vous choisissez vous même les fins de mois et le montant de vos mensualités. Une seule nécessité: le total des chèques doit correspondre au montant de la cotisation !



## Des associations qui bougent l'école

### Y'a une vie après la classe !

Outre ses multiples activités conviviales, sportives ou culturelles, la Maison Pour Tous de Beaucourt propose une programmation éclectique et courageuse de spectacles (notamment pour publics scolaires) au Foyer Georges Brassens. C'est Luc Renaud, directeur de l'école maternelle des Canetons à Beaucourt qui préside l'association. Il nous présente brièvement au téléphone, l'ancien chanteur-parolier de feu Zebda, Magyd Cherfi, qui se produira prochainement au Foyer :

« Nous l'avons découvert au festival du Bout du Monde sur la presqu'île de Crozon, il y a 3 ans (...) c'est quelqu'un qui nous intéresse musicalement et qui a des choses intéressantes à dire (...) Nous soutenons des gens qui sortent un peu des chemins battus. »

Faisons-lui confiance, allons goûter la poésie engagée et chaloupée de cette voix chaude et pleine d'humanité.

**Magyd Cherfi**  
au Foyer Georges Brassens  
le mardi 23 octobre

Se renseigner ou s'abonner :  
Tél Foyer : 03 84 56 96 94  
Site web : [www.mptbeaucourt.fr](http://www.mptbeaucourt.fr)

### Café pédagogique avec IDEE



L'association IDEE - Université Populaire organisera cette année 4 rendez-vous d'échanges pédagogiques autour d'un bon repas. Premier « café pédagogique » le **jeudi 25 octobre** prochain, entre midi et deux, au **Bistroquet à Belfort**. Daniel Feurtey,

Conseiller Pédagogique « écolo » nous invitera à réfléchir sur **l'éducation à l'environnement**. Une bonne occasion de créer un véritable élan pour l'EEDD dans le département...

Prix: adhésion à IDEE (obligatoire): 12 €  
participation: 15 € (repas inclus)

Renseignements : 03 84 28 70 96  
et 4 rue Melville, Belfort (jusqu'à 19h)

Site web : [www.ideeup.org](http://www.ideeup.org)

Nb : par mesure de facilité, l'adhésion et la participation pourront être réglées sur place.

Date limite de réservation : 19 octobre (limité à 20 places)

Autres rendez-vous : 20 décembre, 7 février, 3 avril



### Coin j eux

Le gouvernement ne se contente pas d'effets d'annonce. Ces hommes qui sont pressés et pressants, passent maintenant aux actes. Voici donc des tests pour les CM2. A faire passer en début d'année, à coder, chiffrer, transmettre etc... (air connu)

Le gars qui a pondu ces tests s'est fortement aidé des tests de CE2.

Il a même fait des efforts pour simplifier le travail des élèves et des profs.

Aux items suivants, dont vous ne connaissez pas l'énoncé, que cochez-vous ?

« Êtes-vous un élève ? »

- dans un club sportif
- dans une école
- dans un jardin
- dans une librairie

« Êtes-vous un élève ? »

C'est :

- la classe
- Netball
- la musique
- l'école

Je parie que « dans une école » vous tente pour le doc1. Pour le doc 2 ? Ce sera sans doute « Nathalie ».

Je jure sur la tête de mon ministre préféré que ce n'est pas moi qui ai mis les petits traits devant les bonnes réponses. Ils y sont d'origine.

Pour éviter toute suspicion, j'ai demandé à mes élèves de mettre du blanc sur ces traits, AVANT de cocher les cases. J'espère que j'ai bien fait...

Pascal

CTP, caPd, CDen, avec vos infos, On fait du meilleur BOulot

## Calendrier de tests Octobre 2007

L 1
M 2 Conseil Syndical à 20h
M 3
J 4
V 5
S 6 Samedi vaqué
D 7
L 8
M 9
M 10 Journée mondiale contre la peine de mort
J 11
V 12
S 13
D 14
L 15
M 16 CAPD Promo / Réunion Maternelle
M 17 Journée mondiale pour l'élimination de la misère
J 18 Grève Fonction Publique
V 19
S 20 RESF: Mobilisation nationale
D 21
L 22
M 23 Magyd Cherfi en concert à la MPT
M 24 CDEN
J 25 CAPD Formation / Café pédagogique
V 26
S 27 Samedi vaqué
D 28
L 29
M 30
M 31

